



Jette, le 19 mars 2020

Madame, Monsieur,

Chers Parents,

Comme vous le savez, depuis ce 16 mars les leçons sont suspendues par arrêté de l'autorité fédérale. Les cours ne peuvent donc pas être dispensés. Des travaux à domicile peuvent cependant être prévus.

La circulaire 7515, parue mardi 17 mars, en fin de journée précise que ces travaux ne peuvent en aucune manière porter sur des apprentissages qui n'ont pas été abordés préalablement en classe et qu'ils doivent s'inscrire dans une logique de remédiation-consolidation-dépassement. Ces travaux à domicile ne peuvent non plus faire l'objet d'une évaluation sommative, mais bien d'une évaluation formative (sans notation). Les modalités liées à ces travaux sont laissées à l'appréciation des équipes éducatives.

Voici, en pratique ce qui a été décidé au sein de notre établissement :

Les travaux de groupe seront proscrits.

Les enseignants qui donnent du travail le font en respectant le principe suivant : le nombre d'heures de travail qu'ils demandent pour la semaine concernée ne peut dépasser le nombre d'heures hebdomadaires de ce cours.

Aux 1^{er} et 2^{ème} degré : les travaux sont réservés aux branches de 4 heures et plus.

Au 3^{ème} degré : les travaux sont réservés aux branches de 4 heures et plus (en considérant bio, chimie et physique comme un cours de sciences 6 heures).

Nous avons invité les professeurs de 6^{ème} à proposer aux élèves qui le souhaitent de leur faire découvrir les matières qui sont habituellement au programme et qu'ils n'auront pas l'occasion d'aborder en classe afin de ne pas les pénaliser davantage pour la présentation des examens d'entrée.

En ce qui concerne le TFE :

Vu le confinement il est demandé d'envoyer le TFE par voie électronique sur Smartschool (ou en utilisant l'adresse accueil@sacre-coeur-jette.be pour ce lundi 23 mars au plus tard).

Nous avons l'intention de vous faire parvenir le bulletin de votre enfant ainsi que l'avis du conseil de classe par voie électronique durant la semaine du 30 mars au 3 avril.

Veillez croire, Chers Parents, à notre entier dévouement.

La direction